

D cision

Objet : Tarifs salle Th l me

Direction des affaires
financieres

Vu le d cret 2012 - 1246 du 7 novembre 2012 relatif   la gestion budg taire et comptable publique ;

Vu L'instruction comptable M9 applicable aux E.P.S.C.P ;

Vu la d lib ration du conseil d'administration du 04 juillet 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du 17 juin 2016 de donner d l gation   M. le Pr sident de l'universit  pour fixer les tarifs des colloques sous conditions de v rifier au minimum l' quilibre pr visionnel de l'op ration ;

Vu la d lib ration du conseil d'administration du 26 septembre 2016, approuvant la proposition de la commission des moyens du vendredi 16 septembre 2016 de donner d l gation   M. le Pr sident de l'universit  pour fixer certains tarifs (vente de prestations, d'objets ou de mat riels ainsi que la location de biens meubles ou immeubles).

-Consid rant l'absence de modification des tarifs de la salle Th l me depuis 2013 et la volont  d'atteindre un  quilibre budg taire.

D cide, la mise en application de nouveaux tarifs selon l'annexe jointe

Applicable   partir du 01/04/2018

Le Pr sident,



Philippe VENDRIX

+33 2 47 36 66 03
Dorothee.laillet@univ-tours.fr

 UNIVERSIT  DE TOURS

Direction des affaires financieres
60 rue du Plat d' tain-BP 12050
37020 Tours Cedex 1

Notification   :

Mme l'Agent comptable

Mme la Directrice du Service Culturel

 univ-tours.fr

REDEVANCE DE MISE A DISPOSITION DE THÉLÈME - Tarifs au 1er avril 2018

	1 service de 4 h salaire du régisseur inclus avec matériel de la salle	Par heure supplémentaire à concurrence d'un service de 4 h	Technicien intermittent (paiement salaire + charges GUSO) (réévaluable selon l'augmentation des charges liées au salaire)	Ménage le soir avant représentation	Agent SSIAP (spectacle vivant)	Accord Piano (sur demande)
	Prix H.T.	Taux horaire H.T.	Coût horaire H.T. majoré de 50% après minuit, les dimanches et jours fériés	Tarif H.T.	Tarif H.T.	Tarif H.T.
Plein tarif Spectacles	500,00 €	125,00 €	31,00 €	65,00 €	26,00 €	75,00 €
Tarif Réduit						
Spectacles partenaires PCE et établissements scolaires	375,00 €	90,00 €	31,00 €	65,00 €	26,00 €	75,00 €
Tarif Conférence, Projection	300,00 €	75,00 €	31,00 €	65,00 €	sans objet	75,00 €
Tarif Colloque international y compris ceux organisés par des laboratoires de l'université	300,00 €	75,00 €	31,00 €	65,00 €	sans objet	75,00 €
Tarif Services, Composantes de l'Université, les membres de la Fondation Rabelais, les membres et associations de la COMUE	150,00 €	31,00 €	31,00 €	65,00 €	26,00 €	75,00 €
Associations étudiantes répertoriées à l'université dans le cadre d'un projet tutoré, artistique ou pédagogique		pris en charge par le service culturel	31,00 €	pris en charge par le service culturel	pris en charge par le service culturel	pris en charge par le service culturel
Mise à disposition extérieure du plateau nu (sans technique) entre 9h30 à 17h	120,00 €	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet
Mise à disposition en interne du plateau nu (sans technique) entre 9h30 à 17h		sans objet	sans objet	sans objet	sans objet	sans objet

La mise à disposition de la salle s'entend de l'ouverture pour le montage et la préparation à la fermeture après démontage.

Toute demande de matériel supplémentaire sera gérée par le service culturel et facturée directement à l'organisateur.

Les Amphis A, B et C, les salles 18 et 80 ainsi que le hall de Thélème peuvent être mis à disposition dans la limite des heures indiquées dans le contrat pour servir de loges ou de lieu de restauration.

Le service culturel se charge de la réservation de ces salles.

Note concernant la gestion interne à l'Université
Les recettes sont effectuées sur le V_X_040
La TVA ne s'applique pas aux prestations en interne

R. J. V.